

Rapport public Parcoursup session 2021

Université de Tours - Licence - Sciences du langage (4897)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Tours - Licence - Sciences du langage (4897)	Jury par défaut	Tous les candidats	150	533	532	533	15	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat doit disposer d'une excellente maîtrise du français tant oral qu'écrit.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Cette licence de Sciences du langage](#) permet d'acquérir :

- une connaissance approfondie du fonctionnement du langage et des langues
- une maîtrise des différentes approches du langage
- un panorama des différents champs d'application de l'étude du langage et des méthodes qui en permettent l'analyse
- la capacité d'élaborer un raisonnement scientifique à propos du langage.

Enseignements :

- Introduction au langage humain
- Linguistique
- Typologie : Familles de langues
- Phonétique

- Phonologie
- Morphologie
- Syntaxe
- Sémantique
- Discours
- Langage écrit
- Acquisition et pathologies

Pour compléter sa formation, l'étudiant peut choisir un module 3 parmi :

Allemand - Italien - Arts du spectacle - Cultures méditerranéennes - Politique et Relations Internationales (L1, L2) - Médias et Relations Internationales (L3) - Langues et éducation (L1, L2) - Français Langue Étrangère (L3)

Un enseignement de Langue des Signes Françaises est ajouté en L2 et L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Selon les critères généraux d'appréciation des dossiers adoptés par la CEV en SDL, sont examinées prioritairement les notes de première et terminale obtenues en français, langues vivantes, sciences de la vie et de la terre, philosophie et mathématiques lorsqu'elles font partie des enseignements suivis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La capacité d'accueil a été fixée à 150 étudiants en 1^{ère} année de licence.

Pour la session 2019, 573 candidats ont été appelés, et 132 ont accepté leur proposition d'admission de manière définitive, soit 88% de la capacité d'accueil.

Pour la session 2020, 558 dossiers de candidature ont été reçus et classés via l'outil d'aide à la décision de la plateforme Parcoursup. Le classement a été établi à partir des notes figurant aux bulletins de première et terminale pour chaque série de baccalauréat concernant le français, les langues vivantes, les matières scientifiques, la philosophie et les mathématiques. Toutes les notes ont été associées au même coefficient de pondération. Au total, 152 étudiants ont accepté leur proposition de manière définitive, ce qui correspond à 101% de la capacité d'accueil.

Pour la session 2021, 533 dossiers de candidature ont été reçus et classés via l'outil d'aide à la décision de la plateforme Parcoursup, selon les mêmes critères que ceux adoptés pour la session 2020. Un total de 168 propositions d'admission a été accepté définitivement, soit 112% de la capacité d'accueil.

La mention SDL est ouverte à tous les baccalauréats, sans qu'aucune formation ne soit privilégiée par rapport à d'autres. Les lycéens issus de formations diverses sont donc invités à postuler à cette mention.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de première et terminale obtenues en français, langues vivantes, sciences de la vie et de la terre, philosophie et mathématiques	Notes de première et terminale obtenues en français, langues vivantes, matières scientifiques (par ex. biologie, chimie, physique, SVT), philosophie et mathématiques	Evaluations quantitatives propres à chaque série de baccalauréat codifiée	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Arnaud GIACOMETTI,
Président de l'établissement Université de Tours